Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA NIÈVRE

Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

Nouvelle population légale 2013

(en vigueur au 1er janvier 2016 - source INSEE)

Fiche 1/2 : Évolutions démographiques départementales

M.A.A.T - Bureau Connaissance et Prospective des Territoires

Lettre d'information septembre 2016

Entre 2008 et 2013, la Nièvre est le deuxième département métropolitain qui perd le plus sa population. Contrairement aux évolutions démographiques des trois autres départements des « nouvelles ruralités » (Allier, Cher, Creuse), la Nièvre est le seul à présenter un solde migratoire négatif.

Une décroissance démographique qui se poursuit

évolution annuelle moyenne de la population des départements français entre 2008 et 2013

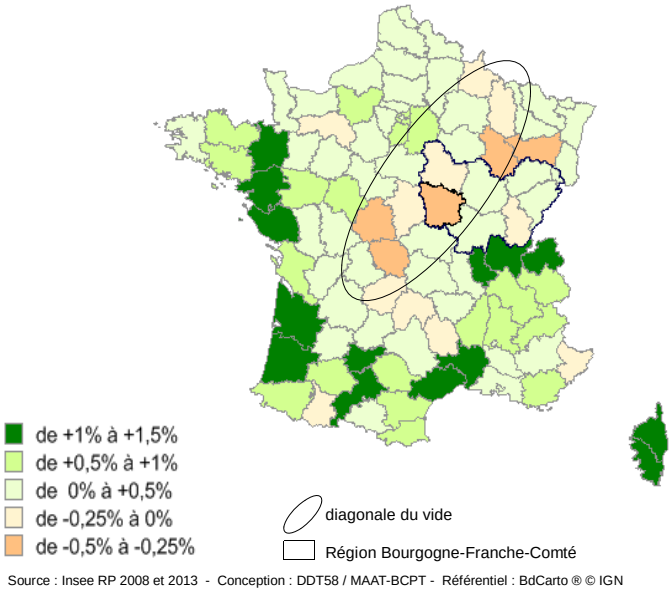

Source : Insee RP 2008 et 2013 - Conception : DDT58 / MAAT-BCPT - Référentiel : BdCarto ® © IGN

La variation annuelle moyenne de population entre 2008 et 2013 est de :

- France métropolitaine : +0,5%
- Bourgogne-Franche-Comté: + 0,12%
  (dont Bourgogne +0,05 % et Franche-Comté +0,23%)
- Bourgogne-Franche-Comté hors Nièvre : +0,18%
  (dont Bourgogne hors Nièvre +0,13%)
- Nièvre : -0,5 %

La Nièvre (215 221 habitants) poursuit sa perte démographique (- 5 432 entre 2008 et 2013) et fait partie des 16 départements de France métropolitaine en décroissance, principalement situés dans la « diagonale du vide ».

C'est le deuxième département qui perd le plus sa population après la Haute-Marne (-0,54% par an).

Nouvelles ruralités : 4 départements, 2 trajectoires démographiques

Préambule : Les départements de la Nièvre, de l'Allier (343 431 hbts), du Cher (311 650 hbts) et de la Creuse (120 872 hbts) portent au niveau national un projet autour des « nouvelles ruralités » et coopèrent depuis 2009 afin de conduire des actions communes en faveur des territoires ruraux. L'analyse a pour objectif de comparer la situation démographique de la Nièvre à ces trois autres départements.

La trajectoire démographique entre 2008 et 2013 de ces quatre départements, au sein de leur région, met en évidence des évolutions similaires pour la Nièvre et la Creuse, différentes de celles du Cher et de l'Allier.

La Nièvre et la Creuse perdent annuellement -0,50% de leur population alors que celles du Cher et de l'Allier tendent à se stabiliser.

Les évolutions régionales hors de ces quatre départements démarquent également les régions Bourgogne (+0,13%) et Limousin (-0,01%) des deux autres régions, le Centre (+0,36%) et l'Auvergne (+0,30%), dont les progressions démographiques restent toutefois plus faibles que la moyenne de la Province (+0,50%).

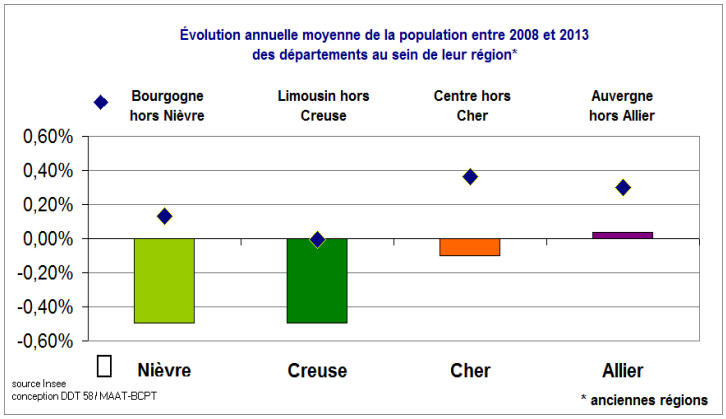

La Nièvre et la Creuse présentent une évolution démographique similaire avec une perte moyenne annuelle de population de -0,50% depuis 2008.

Des villes centres qui se dépeuplent, comme le rural dans la Nièvre et la Creuse

Évolution de la population de 1968 à 2013
Unités Urbaines de plus de 10 000 hbts et autres territoires

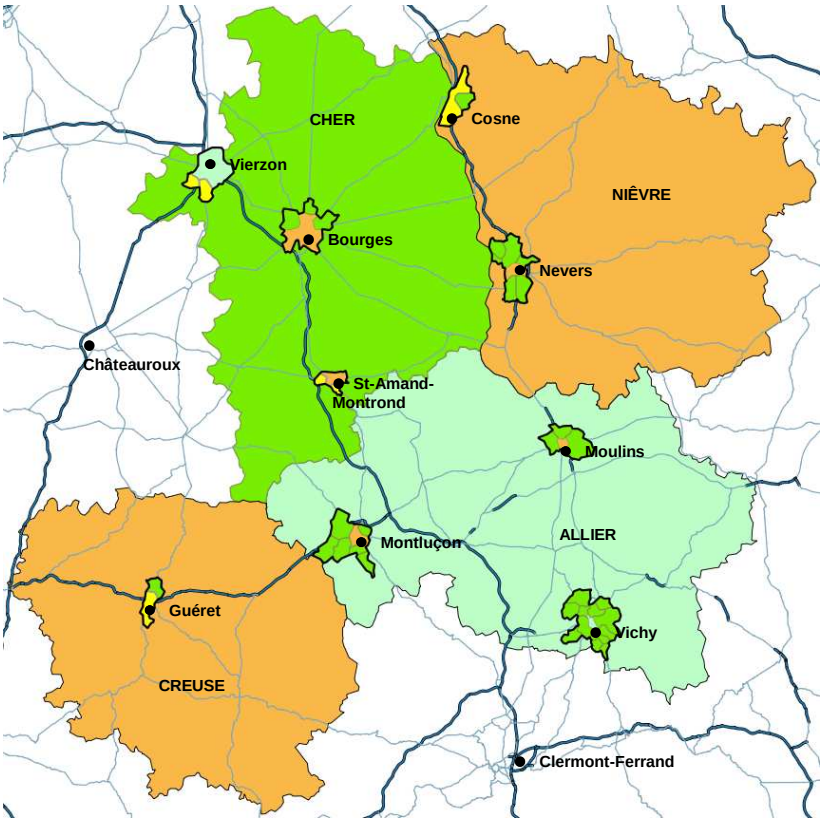

Globalement Les unités urbaines (UU) de plus de 10 000 habitants perdent (depuis 2008) ou poursuivent (depuis 1968) la perte de leur population. Cette baisse est portée principalement par les villes-centre alors que le nombre d'habitants en périphérie augmente.

Cependant deux unités urbaines se singularisent :

- l'UU de Vichy (13 communes), située dans la zone d'influence de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, voit sa population augmenter depuis 2008,
- l'UU de Vierzon (trois communes) regagne des habitants depuis 2008 grâce à sa ville centre.

Dans les zones rurales (hors UU), les évolutions de population sont négatives pour la Nièvre et la Creuse alors qu'elles sont positives dans le Cher et l'Allier.

Entre 2008 et 2013, hormis Vichy et Vierzon, les villes centres des unités urbaines perdent leur population alors qu'elle progresse dans leur périphérie. Ainsi Nevers perd -1,5% habitants par an pour un gain de +0,1% dans l'ensemble des autres communes de son unité urbaine, respectivement à Bourges -0,5% et +0,7% ou Guéret -1,3% et +1,64%.

Population des unités urbaines de plus de 10000 habitants :
Ville centre et unités urbaines hors ville centre

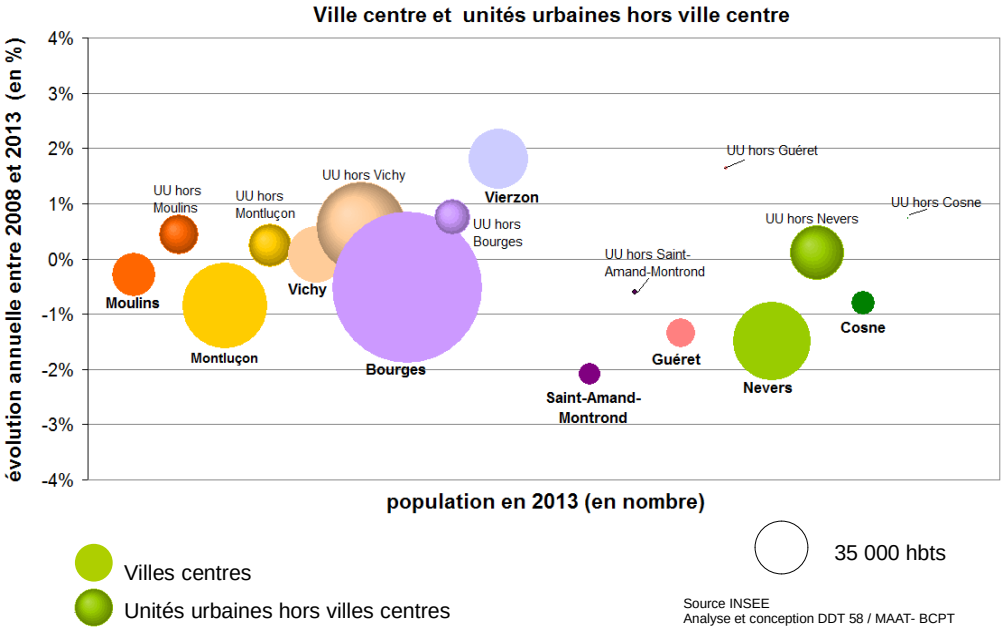

Les évolutions démographiques défavorables des unités urbaines sont portées par les villes-centre alors que leur périphérie voit leur population augmenter. Les populations des territoires ruraux évoluent positivement dans le Cher et l'Allier contrairement à la Nièvre ou la Creuse.

La Nièvre en déficit d'attractivité

Entre 2008 et 2013, la Nièvre est le seul des quatre départements à connaître des soldes migratoires et naturels négatifs. Les départements du Cher, de la Creuse ou de l'Allier présentent un solde migratoire annuel positif qui ne compense pas le solde naturel négatif pour le Cher ou la Creuse contrairement à l'Allier où le nombre d'habitants se maintient.

	Moyennes départementales			
variation annuelle de population	NIÈVRE	CREUSE	CHER	ALLIER
totale	-0,50	-0,49	-0,10	+0,04
Due au solde naturel	-0,44	-0,76	-0,11	-0,29
Due au solde migratoire	-0,06	+0,26	+0,01	+0,33

Source : données INSEE
Analyses et conception :
DDT 58 – MAAT / BCPT

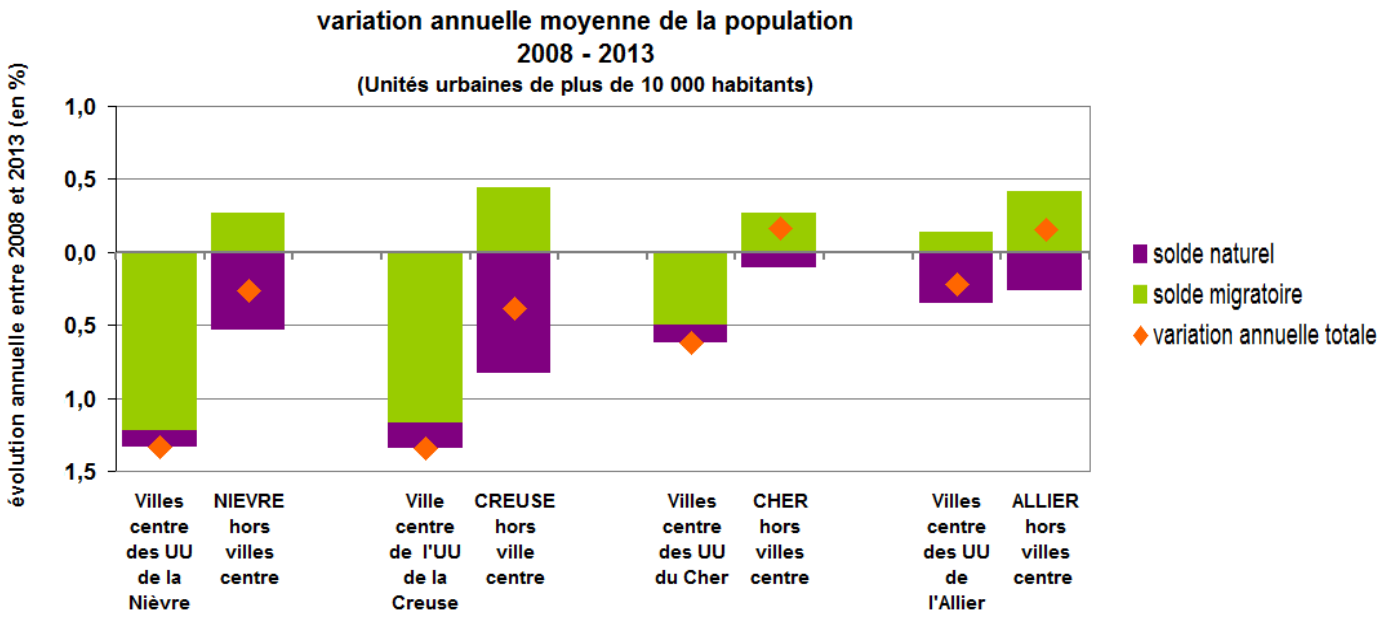

Au niveau infra-départemental, le solde des arrivées-départs de population sur les territoires ruraux sont positifs dans les quatre départements ce qui démontre l'attractivité de ce secteur contrairement aux centres urbains. Mais dans la Nièvre comme dans la Creuse, l'attractivité reste insuffisante. Elle ne permet pas, même dans le rural, de compenser le solde naturel négatif contrairement aux départements du Cher ou de l'Allier.

Pour la Nièvre, entre 2008 et 2013, l'attractivité modérée du secteur rural ne permet pas d'enrayer les baisses démographiques départementales portées par les centres urbains et le solde naturel.

■ *DDT 58 - MAAT / BCPT*

Définitions

INSEE :

Population légale : le terme générique de **population légale** regroupe pour chaque commune, la population municipale, la population comptée à part et la population totale (somme de la population municipale et de la population comptée à part).

La population municipale comprend : les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes vivant en communautés sur le territoire de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune, les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique (*utilisée dans le présent document*). En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule.

Solde naturel : Le solde Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Solde migratoire : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Direction départementale des territoires de la Nièvre
2 rue des Pâtis - 58 020 Nevers cedex - Tél : 03.86.71.71.71

Mission d'Animation et d'Accompagnement des Territoires

Bureau Connaissance et Prospective des Territoires
maat.ddt-58@nievre.gouv.fr